

Communiqué de presse de la Société suisse d'économie alpestre (SSEA)

Berne, le 18.01.2022

L'économie alpestre a besoin d'une révision de la loi sur la chasse rapide et efficace

L'économie alpestre est soumise à d'importantes pressions, en raison de l'augmentation exponentielle du nombre de loups. La perte d'animaux auxquels les éleveurs sont attachés, la charge psychologique pesant sur les alpagistes, ainsi que la surcharge de travail – non indemnisée – pour assurer la protection des troupeaux, mettent gravement en danger l'économie alpestre. Par conséquent, la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) a participé activement, avec divers milieux concernés (agricoles et environnementaux), à l'élaboration d'un compromis visant à lancer une nouvelle révision de la loi sur la chasse. Cette collaboration a permis de faire émerger un consensus, afin d'obtenir rapidement un projet au sein du Parlement fédéral.

Durant l'été 2021, de nombreux alpages n'ont pas été exploités ou ont été délaissés prématurément, en raison de la présence du loup. De plus, au cours de la dernière saison d'estivage, un nombre accru de bovins ont été tués, pour lesquels aucune mesure de protection des troupeaux n'est actuellement connue. La situation est critique, les souffrances élevées, alors que le temps presse. Dans ce contexte, toutes les organisations évoquées ci-dessus s'accordent à dire qu'il est nécessaire d'assouplir la gestion du loup. D'autre part, les dommages et les dépenses qu'il a occasionnés devront, à l'avenir, être intégralement indemnisés.

Ensemble, ils ont élaboré une position commune et répondant aux différentes préoccupations des organisations impliquées. Ces organisations sont en plus de la SSEA : l'Union suisse des paysans (USP), le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), la Société forestière suisse (SFS), ChasseSuisse, BirdLife Suisse, le Groupe Loup Suisse, Pro Natura et WWF Suisse. : La CEATE-N a décidé d'aborder la révision de la loi en se basant sur l'initiative parlementaire de la CEATE-E ; un choix que la SSEA salue. La SSEA souhaite que le Parlement tiendra compte du consensus élaboré, afin que des solutions législatives soient prêtes pour la saison d'alpage 2023.

Informations complémentaires

Erich von Siebenthal, président de la SSEA et Conseiller national - Tél: 078 856 12 40
Andrea Koch – Gérante de la SSEA, Tél : 076 216 11 20

Explications sur la situation des alpages confrontés aux loups :

https://www.alpwirtschaft.ch/wp-content/uploads/2021/07/210722_Informations-loup_alpages_SSEA.pdf

L'importance de l'économie alpestre en Suisse

L'économie alpestre exploite des surfaces agricoles désignées sous la dénomination de « zones d'estivage ». Ces dernières ne sont utilisées que durant une période limitée de l'année (principalement en été). En Suisse, elles représentent un tiers des surfaces agricoles. Environ 700'000 animaux passent chaque année l'été à l'alpage, en se nourrissant d'herbages naturels. L'économie alpestre est vitale pour notre pays. Elle contribue à préserver des paysages ouverts et à maintenir un haut degré de biodiversité, ainsi que des surfaces exploitables. En outre, l'économie alpestre produit, de manière transparente, des denrées proches de la nature, tout en offrant une grande liberté au bétail. L'économie alpestre représente un bien culturel alliant tradition et innovation.

La **Société suisse d'économie alpestre (SSEA)** est l'organisation nationale représentant les intérêts de cette branche. La SSEA défend l'économie alpestre, auprès des secteurs agricoles, et économiques, ainsi qu'envers les milieux politiques et publics. Elle encourage la mise en réseau, les échanges et le transfert de connaissances, au sein de ce secteur. Un autre point fort est le soutien apporté aux exploitations alpestres, afin d'augmenter la valeur ajoutée de denrées produites dans des conditions uniques.

Informations complémentaires : economiealpestre.ch